



Patine à la chaux

La patine à la chaux COM-CAL en phase aqueuse est spécialement conçue pour réaliser des effets décoratifs translucides sur les revêtements à base de chaux. Cette technique s'inspire de l'ancienne pratique de la fresque à l'eau de chaux.

Peu couvrante, la patine laisse apparaître la texture et les nuances du support, créant ainsi un effet proche de celui d'une aquarelle. Translucide, naturelle et perméable à la vapeur d'eau.

La patine à la chaux COM-CAL est formulée à base d'eau de chaux aérienne. Mélangée à la peinture à la chaux COM-CAL, elle permet de protéger, de consolider et d'uniformiser la teinte des supports minéraux poreux, tout en limitant leur absorption d'eau.

La patine à la chaux COM-CAL est parfaitement compatible avec les supports à base de mortier de chaux, les enduits, les stucs, la pierre et le béton. Elle peut être appliquée dès que le support est parfaitement sec.

↑ 0,15 L/m² en deux couches

La consommation réelle dépend de la porosité, de la rugosité et du pouvoir absorbant du support. Il est recommandé de réaliser au préalable un essai sur une petite zone peu visible afin de vérifier la teinte et l'effet esthétique obtenu. Un essai de consommation doit également être effectué sur chaque type de support.

Caractéristiques techniques

Conditionnement	1 et 10 L
Aspect	Liquide
Finition	Mate et minérale
Densité	1,02 g/cm ³
pH	13
Perméabilité à la vapeur d'eau	<i>essais en cours</i>
Respirabilité	Sd (m) = 0,1

Propriétés du produit

Perméable à la vapeur d'eau et aux échanges gazeux.

Application simple et rapide.

Effet décoratif translucide laissant apparaître la texture du support.

Hydrofuge : limite la pénétration de l'eau dans le support traité. En limitant la pénétration de l'eau, elle maintient le support plus sec et contribue ainsi à préserver ses performances thermiques et sa durabilité. Pouvoir consolidant et durcisseur superficiel

Utilisation recommandée

La patine à la chaux COM-CAL convient à une utilisation intérieure et extérieure sur la pierre naturelle, la pierre reconstituée, le béton, les mortier minéraux, les stucs et autres supports minéraux poreux compatibles.

La patine s'utilise en association avec la peinture à la chaux COM-CAL.



Préparation du support

Le support doit être sain, sec, propre et suffisamment poreux. Éliminer toutes les parties friables ou mal adhérentes, ainsi que les anciens badigeons dégradés, produits hydrofuges, agents de démoulage, cires, traces de rouille, huiles, graisses, poussières, efflorescences, mousses, algues, micro-organismes, traces de pollution et résidus de chantier. Le support doit être exempt de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence du produit ou de compromettre son efficacité. Avant l'application, protéger soigneusement les surfaces qui ne doivent pas être traitées ou éclaboussées. En cas de projection, nettoyer immédiatement et abondamment à l'eau.

Préparation du produit

Mélanger 1 min

Pour obtenir une patine colorée, ajouter entre 5 et 20 % de peinture à la chaux COM-CAL dans la patine :

- effet très léger et transparent : environ 5 %
- effet intermédiaire : environ 10 %
- effet plus soutenu et couvrant : jusqu'à 20 %

Mélanger soigneusement jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène et translucide. Toujours réaliser un essai préalable afin de valider la dilution, la teinte et l'aspect final.



1	/	20
1	/	10
1	/	5

Application du produit

Appliquer la patine à l'aide d'une brosse ou d'un pinceau adapté, par gestes légers et réguliers, en travaillant du haut vers le bas.

Appliquer le produit en couches fines et uniformes. Laisser sécher chaque couche avant d'en appliquer une nouvelle.

L'intensité de la teinte peut être renforcée par l'application de couches supplémentaires. Éviter les reprises, les surépaisseurs et les accumulations de produit. Travailler par surfaces complètes et maintenir un bord humide afin d'obtenir un résultat homogène. S'assurer que la surface est parfaitement sèche avant toute intervention ou finition ultérieure.

Outils de nettoyage

Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation, avant que le produit ne sèche. Une fois sec, le produit ne peut être éliminé que par des moyens mécaniques.

Précautions climatiques



Conservation

Utiliser le produit dans l'année suivant sa date de fabrication. Conserver dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit frais, sec et à l'abri de la pluie et du gel. Après ouverture, il est recommandé d'utiliser la totalité du contenu du récipient.

La gestion des déchets

Les restes de produit et les emballages doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur. Leur élimination relève de la responsabilité du détenteur final. Les emballages vides doivent être déposés dans une filière de recyclage adaptée, en séparant les différents matériaux qui les composent. Ne pas rejeter les restes de produit dans les canalisations, les cours d'eau ou le milieu naturel.

Sécurité

Protégez les surfaces où vous n'intervenez pas. Laver immédiatement les projections à l'eau. Les emballages portent les étiquettes de sécurité correspondantes dont les indications doivent être soigneusement respectées.

Les exigences de la législation nationale et locale doivent être respectées. Consultez la fiche de données de sécurité.

En raison de sa nature alcaline, ce produit peut être irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Pour sa manipulation, les mesures préventives habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être respectées, en se lavant les mains avant une pause et en fin de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés : respiratoires (masque), cutanées (gants) et oculaires (lunettes). Tenir hors de portée des enfants. Produit ininflammable.

Avertissement

Les informations figurant dans cette fiche technique sont fondées sur les connaissances et les essais internes disponibles à la date de sa publication. Elles sont données à titre indicatif et ne peuvent tenir compte de la nature, de l'état et des conditions particulières de chaque support ou chantier. Il appartient à l'utilisateur et à l'entreprise applicatrice de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu, de contrôler l'état du support et de respecter les recommandations de mise en œuvre ainsi que la réglementation en vigueur. COM-CAL ne saurait être tenue responsable d'une mise en œuvre incorrecte ou non conforme réalisée par l'applicateur ou par tout autre intervenant. Sa responsabilité est limitée aux éventuels défauts directement imputables à la fabrication du produit, dans les limites des garanties légales applicables. Le maître d'œuvre, la direction technique ou, à défaut, l'entreprise applicatrice doivent s'assurer de la compatibilité du produit avec le support, les conditions climatiques et les éventuelles pathologies du bâtiment. Pour toute situation particulière non traitée dans cette fiche, consulter préalablement notre service technique. L'emballage d'origine et le numéro de lot doivent être conservés afin d'assurer la traçabilité du produit en cas de réclamation.